

BROUT-VERNET



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

1979

**RADIO - HI-FI
TELEVISION
MENAGER**

centre électronique
service après-vente

PHILIPS

35, Grande-Rue - 03800 GANNAT
Tél. (70) 90.00.04

e. roddier

**EXPLOITANTS AGRICOLES, ARTISANS
LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
à votre service**

CAISSE LOCALE
DE
BROUT-VERNET
MET LA SECURITE
A
VOTRE PORTE



M. BRUNEAU, secrétaire,
est à votre disposition
à BROUT-VERNET : tous les matins
à SAINT-PONT : le lundi après-midi
au MAYET-D'ECOLE : chaque jour
ouvrable

**DES CONTRATS GLOBAUX & MODERNES
DES SOCIÉTAIRES ET NON DES CLIENTS**

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE GANNAT



A VOTRE SERVICE A BROÛT-VERNET !

CAISSIERE-

*Madame Micheline DUBREUIL

Impasse face à la Mairie



EDITORIAL

PAR M. BURELLE Maire

Voici le deuxième bulletin municipal qui vous arrive en retard par rapport à celui de l'an passé. En effet, le Conseil Municipal a voulu vous indiquer avec précision ce qu'il souhaitait réaliser en 1979.

Pour fixer ses choix il lui fallait connaître les moyens financiers dont il disposait par l'établissement du budget primitif qui fut voté à l'unanimité le 29 Mars 1979. Le détail en est donné à la rubrique du budget communal de même qu'il y figure les résultats de l'exercice 1978 connus à la fin du mois de mars.

Je tiens à remercier, tant en mon nom qu'au nom du Conseil Municipal, les Commerçants, les Artisans et les différents Organismes dont le concours a permis la réalisation de ce bulletin qui n'a ainsi aucune incidence sur le budget communal.

Par leur nombre, par la diversité de leurs activités ils contribuent à côté des exploitants agricoles pour une bonne part à l'activité économique de BROÛT - VERNET et par conséquent à son importance et son attrait. L'on compte à côté des 43 exploitations agricoles, 19 commerçants et 12 prestataires de service qui vous apportent ce qui est nécessaire à la vie de chaque jour tandis que 19 artisans représentent les différents corps de métiers du bâtiment.

Cet ensemble et cette diversité locales sont bien sûr réconfortantes à une époque où beaucoup de communes rurales dépérissent, mais aussi un encouragement pour le Conseil Municipal à poursuivre des aménagements et des réalisations faisant de BROÛT - VERNET une commune agréable à tous.

AMEUBLEMENT DE TOUS STYLES :

- Créations et copies d'anciens

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

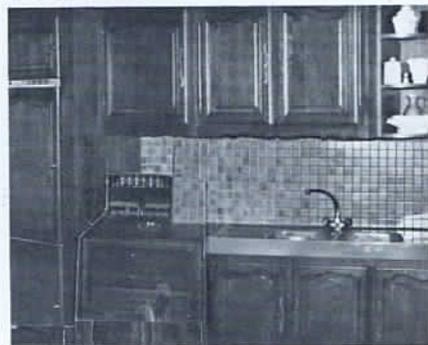
TOUS TRAVAUX DE DECORATION D'INTERIEUR

- Cuisines sur mesure - Menuiserie Bâtiment - Cercueils

du
BOIS NGUYEN Michel

BROÛT VERNET

03800 ESCUROLLES Tél : 58 22 67



ELECTRICITE GENERALE ELECTRO -MENAGER

M. REMUSON

Agent agréé ARTHUR MARTIN

BROÛT-VERNET 03110 ESCUROLLES

Tél : 58 21 35

Agen agréé DE DIETRICH

M. MARIDET

ARTISAN MENUISIER

*ENTRETIEN ET TRAVAUX
HORS SERIE*

*FABRIQUE ET VENTE
CERCUEILS CHÊNE*

*TRANSPORT CEREMONIE
SUR DEMANDE*

Tél : 90 51 87 ESCUROLLES

PLATRERIE PEINTURE

Jean CANARD

BROÛT-VERNET Tél : 58 20 47

03110 ESCUROLLES

Pour tous vos travaux...

NEUFS OU REFECTION
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE - SANITAIRE

L. MEUNIER BROÛT-VERNET

GARAGE

TRANSPORTS

TULON

AGENT CITROEN

Tél : 58.21.88

BROÛT-VERNET

LE BUDGET COMMUNAL

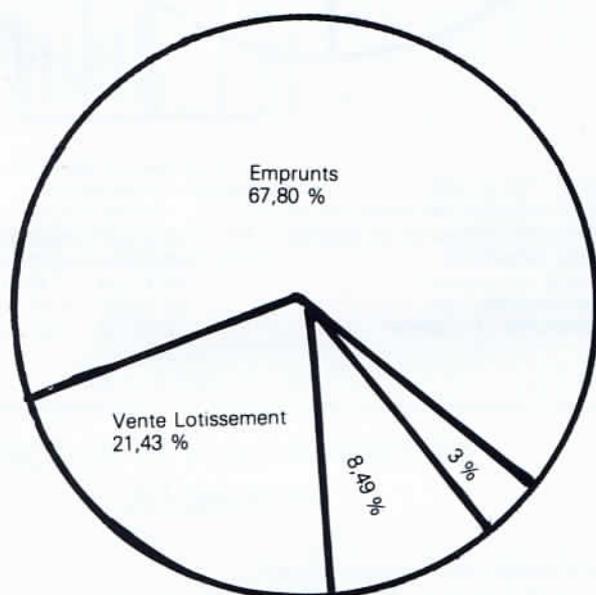
1- Résultats de l'exercice 1978

Avant de présenter le budget primitif 1979 il est normal de connaître avec précision les résultats de l'exercice 1978 qui sont regroupés ci-dessous par grands chapitres en distinguant la Section de Fonctionnement destinée à faire face aux besoins permanents et à l'entretien de la Commune, et la Section d'Investissement permettant des réalisations nouvelles et l'exécution de travaux importants.

Quelle a été l'origine des ressources du Budget 1978 ?

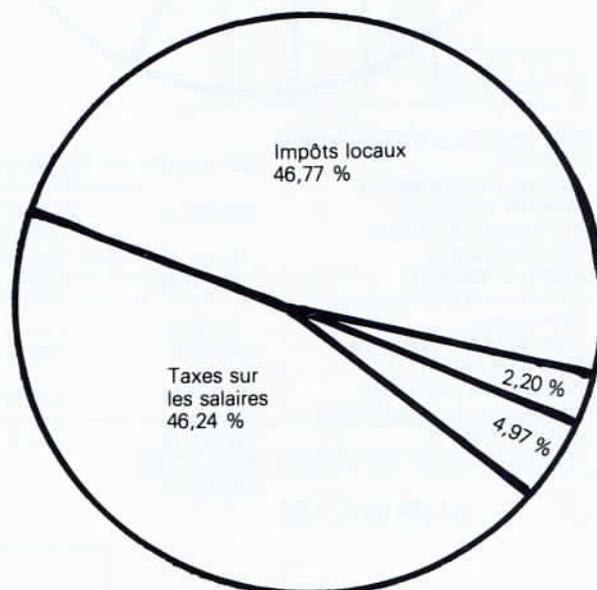
SECTION D'INVESTISSEMENT

532.187,02



SECTION DE FONCTIONNEMENT

643.792,79



Section d'Investissement :

Emprunts	357.000 frs	67,08 %
Vente Lotissement	114.028 FRs	21,43 %
Autofinancement	45.163,27	8,49 %
Subventions	15.995,75	3,00 %

532.187,02

Section de fonctionnement :

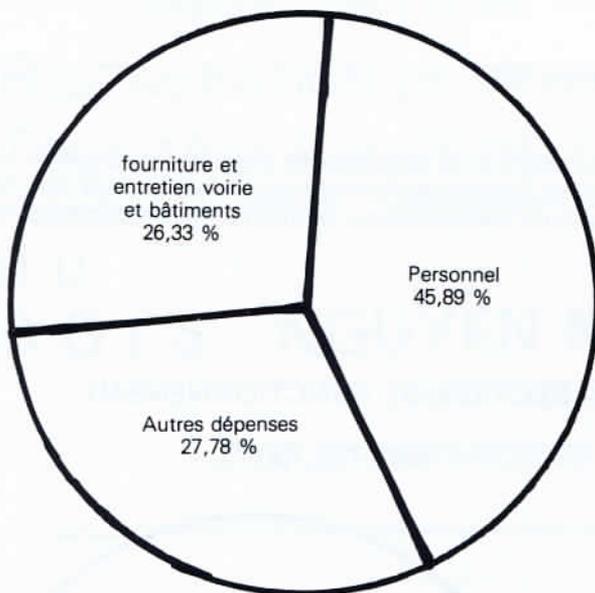
Impôts locaux	301.100 frs	46,77 %
Taxes sur les salaires	297.726,80	46,24 %
Impôts indirects et divers	30.826,80	4,79 %
Ressources propres à la Commune	14.139,11	2,20 %

643.792,79

A quoi ont-elles été employées ?

SECTION DE FONCTIONNEMENT

526.215 frs 19



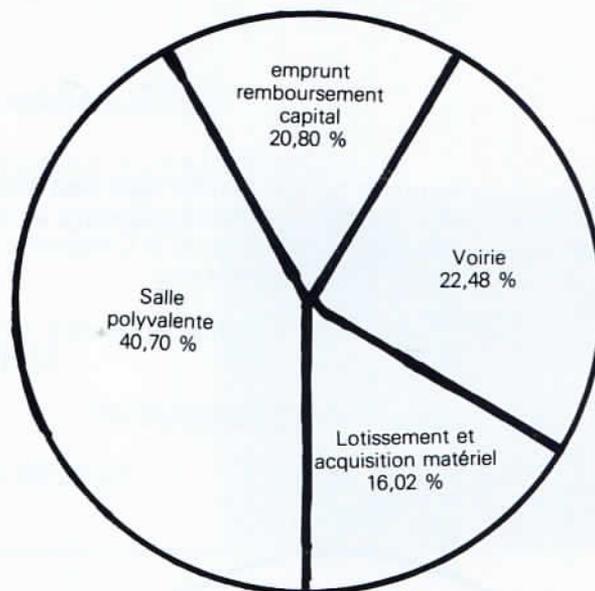
Détail Section de fonctionnement :

Personnel	241.455,45	45,89 %
Fournitures et entretien		
Voirie et bâtiments	138.578,40	26,33 %
Participation à charges intercommunales	39.939,43	7,59 %
Impôts et taxes	1.543,00	0,29 %
Subventions et Allocations Municipales	9.130,00	1,74 %
Frais de gestion générale	28.189,91	5,36 %
Frais financiers (Intérêts des emprunts)	42.857,25	8,14 %
Prélèvement pour la Section d'Investissement	24.521,75	4,66 %

	526.215,19	

SECTION D'INVESTISSEMENT

417.617 frs 40



Détail Section d'Investissement :

Emprunts-remboursement capital	86.870,37	20,80 %
Salle polyvalente	169.963,94	40,70 %
Voirie	93.901,09	22,48 %
Lotissement	65.472,00	15,68 %
Acquisition de matériel	1.410,00	0,34 %

417.617,40

La clôture de l'exercice 1978 fait apparaître un excédent assez important (Fonctionnement = 117.577,60 frs; Investissement = 114.596,62 frs en majeure partie consacré au remboursement de l'avance sans intérêt pour l'aménagement du Lotissement).

Il provient d'une part des dépenses réelles de fonctionnement qui ont été inférieures aux prévisions, et d'autre part de travaux qui n'ont pu être réalisés en 1978, réfection des façades de la Mairie et de la Poste, et remplacement de la chaudière des Ecoles.

BOIS ET MATERIAUX

ETABLISSEMENTS

GUILLAUMONT

Z.I. Route de Clermont

B.P. 3

03800

GANNAT

Tél : (16-70)

90 02 55

90 04 13



Comestibles
Plats
Cuisinés

J.P. GUEYDAN

03 BROÛT-VERNET Tél : 58 20 12

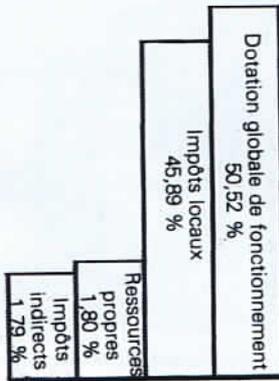
BUDGET PRIMITIF 1979

Ce budget préparé par la Commission des Finances s'élève à :
 721.256,62 frs pour la section de Fonctionnement.
 527.715,85 frs pour la section d'Investissement.

D'où viennent les ressources ?

SECTION DE FONCTIONNEMENT

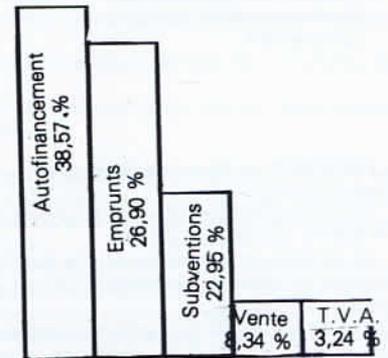
721.256,62 frs



Section de fonctionnement :		
Dotation de fonctionnement	364.411,59	50,52 %
Impôts locaux	331.000,00	45,89 %
Ressources propres à la Commune	12.977,03	1,80 %
Impôts indirects et divers	12.868,00	1,79 %
Total	721.256,62	

SECTION D'INVESTISSEMENT

527.715,85 frs

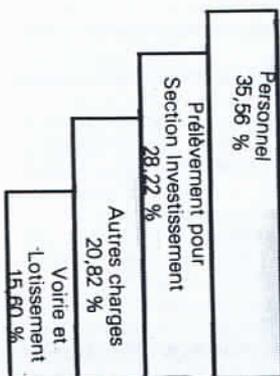


Section d'Investissement :		
Autofinancement	203.532,50	38,57 %
Emprunts	142.000,00	26,90 %
Subventions	121.103,75	22,95 %
Vente de matériel et de terrain de lotissement	44.000,00	8,34 %
Compensation de T.V.A.	17.079,60	3,24 %
Total	527.715,85	

A quoi vont-elles servir ?

SECTION DE FONCTIONNEMENT

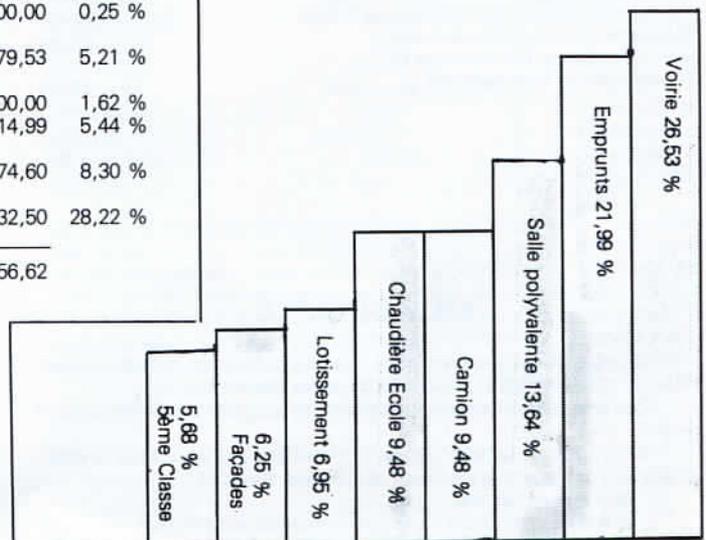
721.256,62 frs



Détail Section de fonctionnement :		
Personnel	255.000,00	35,36 %
Fournitures de Voirie et entretien des bâtiments	112.555,00	15,60 %
Impôts et Taxes	1.800,00	0,25 %
Participation aux charges intercommunales	37.579,53	5,21 %
Subventions et Allocations Municipales	11.700,00	1,62 %
Frais de gestion générale	39.214,99	5,44 %
Frais financiers- Intérêts des emprunts	59.874,60	8,30 %
Prélèvement pour la section d'investissement	203.532,50	28,22 %
Total	721.256,62	

SECTION D'INVESTISSEMENT

527.715,85 frs



Détail Section Investissement :

Emprunts-amortissements du capital	78.515,85	14,88 %
Remboursement avancer pour le Lotissement	37.5000,00	7,11 %
Achat camion	50.000,00	9,48 %
Façade Mairie et Poste	33.000,00	6,25 %
Chaudière des Ecoles	50.000,00	9,48 %
Aménagement Salle Polyvalente	72.000,00	13,64 %
Construction 5ème Classe	30.000,00	5,68 %
Revêtement Allée des Chaînes	140.000,00	26,53 %
Lotissement	36.700,00	6,95 %
	<hr/>	
	527.715,85	

L'EXCEDENT de l'exercice 1978 qui sera affecté au budget supplémentaire a permis :

- 1)- de majorer modérément les impôts locaux : 29.900 frs, soit + 9,93 % par rapport à 1978.
 - 2)- de dégager des crédits pour la Section d'Investissement en sous-évaluant les dépenses de fonctionnement qui seront réajustées au budget supplémentaire.
- Cet excédent devrait permettre de compléter le financement de la 5ème classe sans être obligé de contracter un emprunt important. Il est à noter que la cotation globale de fonctionnement qui remplace la taxe sur les salaires représente une augmentation de recettes de 66.684,79 frs, soit + 22,40 %.

SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS MUNICIPALES

Association du Centre Social	2.000 frs
Association Sportive Scolaire	200 frs
Association Sportive Scolaire (transports des enfants à la piscine)	2.600 frs
Broût-Vernet Sportif	600 frs
Donneurs de sang	200 frs
Société de Musique « L'Amicale »	500 frs
Société de chasse	150 frs
Boule Amicale	300 frs
Marché Primé	400 frs
Comité des Fêtes	300 frs
Union des Commerçants	300 frs
Mutilés du Travail	100 frs
Club du 3ème Age	300 frs
Comité d'expansion Economique de l'Allier	200 frs
Quinzaine Commerciale de Vichy	250 frs
O.B.T.T. (Office Bourbonnais du Tourisme et du Thermalisme)	50 frs

AIDE SOCIALE

Quelques changements dans la composition de la Commission. MM. BUSSET et Mlle CHALLETON Marie-Madeleine. Ces nouveaux membres ont été nommés par M.le Préfet, pour 4 ans.

A compter de cette année, la Commission a retenu, pour la distribution du combustible en hiver, les critères suivants :

- être âgé de 75 ans,
- être titulaire d'une retraite non complétée par le F.N.S. et n'atteignant pas le plafond minimum.



A la rentrée scolaire de Septembre 1978, l'effectif était de 112 élèves, soit 53 filles et 59 garçons de 3 à 12 ans.

A signaler que le même effectif est prévu pour la rentrée prochaine.

Le groupe scolaire comprend depuis sa création :

- 1 école de filles groupant classe enfantine et cours préparatoire,
- 1 école de garçons que forment le cours élémentaire et le cours moyen.

Ces 4 classes sont géménées et les Directeurs en sont M. et Mme BOURDON.

La classe maternelle de Mme BOURDON compte 32 petits élèves, Au cours préparatoire, Mlle BILLY enseigne à 18 jeunes.

Le cours élémentaire 1ère et 2ème année regroupe 31 élèves. L'instituteur est M. PALISSARD.

Le cours moyen 1ère et 2ème année fonctionne avec 31 élèves où M. BOURDON prépare les «grands» à l'entrée en 6ème.

Devant l'effectif constant de ces dernières années, et compte tenu des prévisions faites pour les années qui viennent, l'aménagement d'une 5ème classe a été décidé par l'Inspecteur d'Académie. Cette classe allègera le cours élémentaire et le cours moyen dont les effectifs sont actuellement trop importants.

Dans l'intérêt des enfants cette construction s'implantera dès que possible à l'emplacement du préau, côté allée du marché.

LE SPORT- Il se pratique à Broût-Vernet, au niveau de toutes les classes ce qui permet d'aboutir, au cours moyen, aux sports collectifs et à l'athlétisme (javelot, courses de haies, cyclo tourisme et courses d'orientation).

Depuis 3 ans les enfants du cours moyen se rendent une fois par semaine à la piscine de GANNAT. Cette dernière année a porté ses fruits : tous les enfants qui passent en 6ème nagent, et nagent bien (crawl, dos crawlé, brasse...).

LA CANTINE- 90 élèves prennent leur repas à la cantine en un seul service, pour la somme de 3,50 frs.

Le service est assuré par Mme DUCHENET et Mme BOUDET, et la surveillance par les instituteurs.

CHARGES INCOMBANT A LA MUNICIPALITE

- entretien des bâtiments,
- chauffage, électricité, gaz (classes et cantine),
- achat de gros matériel,
- salaires personnel de la cantine,
- fournitures scolaires (55 frs par enfant),
- transport par car à la piscine,
- entrée à la piscine (moitié par la commune, moitié par l'Académie laïque).

VOIRIE

LES VOIES COMMUNALES : Elles font l'objet d'un entretien courant et régulier (saignées banquettes fauchées entretien de la chaussée).

Dans le cadre du Fonds Spécial d'Investissement Routier (F.S.I.R.), le chemin de Sarlier a été goudronné après un curage complet des fossés. Ces travaux sont revenus à 84.000 F.

L'Allée des Chaines est inscrite au programme du F.S.I.R. 1979. Les travaux sont déjà commencés.

Le chemin desservant M. COLLINET a été remis en forme et un apport de matériaux a été fait.

La Rue de la Chaume a eu ses banquettes nettoyées et reconstituées. Le revêtement de la chaussée fera l'objet du prochain programme du F.S.I.R.

L'aménagement de la 2ème tranche du Lotissement est en voie d'achèvement.

LES CHEMINS RURAUX

Un entretien courant : apport de matériaux, fauchage des banquettes, curage de petites longueurs de fossés, débroussaillage a été réalisé.

Pour la débroussailluse en 1979, 80 heures seulement ont été consacrées à ces travaux au lieu de 150 initialement prévues, en raison de la reprise de la végétation. De ce fait tous les chemins n'ont pu être suivis, notamment toute la partie nord-ouest de la Commune.

Il est à noter que tant que le réseau d'assainissement et le tracé des chemins prévus dans les travaux connexes du Remembrement ne seront élaborés, aucune réalisation importante ne sera entreprise sur les chemins ruraux.

S.I.C.T.O.M

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Ce syndicat dont les premiers travaux de fondation remontent au début de l'année 1978 a pour but le ramassage des ordures ménagères soit par les soins de chaque Commune, soit par camion benne spécialement aménagé et appartenant au Syndicat. La Commune de BROÛT - VERNET adopte la deuxième solution.

Il a été décidé que le traitement de ces ordures, après la réunion de Mai 1979 qui a eu lieu à ETROUSSAT, siège social du SICTOM sera l'incinération et, la vapeur recueillie sera revendue à un industriel intéressé, d'où un amortissement des charges par un revenu non négligeable.

L'emplacement de l'usine sera certainement sur la Commune de BAYET.

Ce Syndicat regroupera 90 Communes du Sud du Département pour environ 100.000 habitants.

Pour un ramassage dans les conditions actuelles le prix de revient approximatif serait de 38,40 frs l'an par habitant, se rapprochant sensiblement du prix de revient du ramassage communal qui s'élève à 37 frs l'an par habitant.

Le fonctionnement du SICTOM débutera, on l'espère, fin 1981. La mise en place de cet organisme devrait définitivement résoudre le problème du dépôt en souhaitant que chacun de nous fasse un effort pour supprimer cette vue désagréable de déchets immondes qui souillent les abords de l'Andelot. Un ramassage des « monstres », tels que ferrailles, vieux fourneaux, carcasses diverses, etc, aura lieu périodiquement.

REMEMBREMENT

La première phase du remembrement : le classement des terres touche à sa fin. Cette opération qui permet de déterminer les apports de chaque propriétaire a été menée très activement, de novembre 1978 à janvier dernier, par le Géomètre et la Sous-Commission de classement des terres avec la participation des Propriétaires.

La Commission communale de remembrement qui s'est réunie le Mercredi 9 Mai 1979 a fixé le déroulement de l'Enquête publique sur ce classement :

du Mardi 5 Juin au Mardi 19 Juin inclus : exposition des plans du cadastre à la Salle paroissiale.

du Mercredi 20 Juin au Vendredi 22 Juin 1979 inclus : notification des réclamations au Commissaire enquêteur : Monsieur Jean BARBIER, également dans la Salle paroissiale.

Un dossier remis à chaque propriétaire l'informe du classement proposé par la Sous-Commission pour ses terres et des conditions du déroulement de l'enquête.

Après la clôture de cette enquête, la Commission communale de Remembrement étudie les réclamations dont les conclusions sont notifiées aux réclamants qui peuvent, s'ils le désirent, renouveler leurs observations devant la Commission Départementale.

Au cours de l'hiver, les Géomètres du Cabinet DELBARD ont borné les routes et chemins qui ne seront pas modifiés par le remembrement (bornes jaunes), tandis que les Géomètres du Service du Cadastre plantaient des bornes oranges rattachées aux points géodésiques pour déterminer un quadrillage précis de la Commune.

En mars, la Mission Photographique qui a eu lieu dans de très bonnes conditions le Dimanche 8 Avril, a été préparée par la pose des repères blancs à des emplacements parfaitement identifiés.

Enfin, l'Association Foncière dont le rôle consiste à faire exécuter les travaux connexes : assainissement, voirie, remise en culture des terres défrichées a été mise en place le Mercredi 9 Mai 1979. Elle comprend les Membres suivants désignés par arrêté préfectoral sur proposition du Conseil Municipal et de la Chambre d'Agriculture :

Messieurs :

BROGGI	René	Monpensier
BUSSEYON	Gilbert	Les Paraudes
CHARRET	Jacques	Les St Pauls
DURIF	Marcel	Arvillon
GROLIER	Alain	Fouranges
MENAT	Georges	Les Morelles
PORTIER	Jean	Les Arcis
VIDAL	Robert	La Terrasse
ROUSSAT	Henri	La Chaume Bruneau
D'ALENÇON	Pierre	Marmagne
BARJAUD	Jean	Le Poirier
RATINIER	Jean	Chantalouette
PACAUD	Alphonse	La Terrasse
FONDRAT	Roger	Fouranges
VALEZ	Jean-Paul	Les St Pauls
BEAUVAIS	Robert	La Motte
COHEN	Jean	L'Anglard

ainsi que le Maire qui assure les fonctions de Président et un représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.). Lors de sa première réunion, l'Association a élu Vice-Président, Monsieur Jacques CHARRET et a chargé du Secrétariat le représentant de la D.D.A.

Au cours de l'Automne prochain l'élaboration de l'avant-projet de remembrement sera entreprise avec la participation des Propriétaires qui seront avertis en temps utile de l'organisation des séances de travail.

Le service de l'hydraulique de la D.D.A. va établir à partir des photos aériennes le réseau d'assainissement de la Commune.

BÂTIMENTS

Au cours de l'année 1978 l'aménagement du marché couvert en salle polyvalente a débuté par la pose d'un plafond suspendu et la réfection de l'installation électrique. Il a été procédé à la vérification de l'étanchéité de la toiture et des gargouilles ainsi qu'à la réfection des rives. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 160.000 frs.

Pour 1979 les travaux suivants sont envisagés :

1)- Ravalement des façades de la Mairie et de la Poste. Ces travaux qui ont débuté en Mai ont dû être interrompu à la suite d'un passage occasionnel de l'Ingénieur des Bâtiments de France qui demandait que tous les encadrements en pierre soient décapés au jet de sable et que soit utilisés une peinture granitée. Les devis de ces travus supplémentaires doublant le devis initial, le Conseil a décidé de s'en tenir aux travaux prévus initialement.

2)- L'aménagement de la Salle polyvalente sous le marché couvert se poursuivra avec l'installation du chauffage et l'aménagement des ouvertures.

3)- Le remplacement de la Chaudière des Ecoles par une chaudière au fuel se réalisera pendant les vacances.

4)- L'aménagement de la 5ème classe sous le préau, côté de l'allée du marché ainsi que le prolongement de ce préau sera entrepris à l'automne.



MARCHÉ PRIMÉ

Le marché primé du 14 Décembre 1978

Palmarès :

Prix d'honneur :	Mme COGNET (Monteignet sur Andelot)
Premier Prix Oies :	Mme DESVERNES
Premier Prix Dindes :	Mme COURRIER
Premier Prix Canards :	Mme COHEN
Premier Prix Poulets :	Mme COHEN
Premier Prix Lapins :	Mme PUECHAVY



RENCONTRES ET



LEGION D'HONNEUR

Le 11 Novembre 1978, à l'occasion du 60ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, Monsieur BURELLE, Chevalier de la Légion d'Honneur recevait dans l'ordre, Monsieur Marcel BERTHIER et lui remettait les insignes de Chevalier.

Cette distinction honore M. BERTHIER pour son dévouement, son courage et sa bravoure au cours des opérations de cette guerre durant laquelle il a été blessé à plusieurs reprises; ce qui lui a valu d'être cité deux fois dont une à l'ordre de l'armée et d'être décoré de la Médaille Militaire.

Nous renouvelons à M. BERTHIER nos chaleureuses félicitations et nous lui souhaitons de porter cette haute distinction de nombreuses années.



MANIFESTATIONS



RASSEMBLEMENT DES CLUBS RURAUX DU 3ème ÂGE

La Fédération départementale des Clubs Ruraux de l'Allier a organisé à Broût-Vernet, le Mercredi 30 Mai 1979 son rassemblement annuel qui a regroupé 2500 participants.

Dès 8H 30 arrivaient les premiers cars accueillis à hauteur du Poids Public par M. DEVILLARD, Président de la Fédération.

La matinée était réservée à une excursion en cars et un guide fourni par les clubs de Broût-Vernet Escurolles et Etroussat était chargé dans chaque car de faire découvrir le charme ou le pittoresque de notre région.

Vers midi tous les participants se retrouvaient dans le parc ombragé de la colonie de la Ville de CHELLES, mis gracieusement à la disposition de la Fédération. Chacun déballait alors son pique-nique qu'il pouvait agrémenter à son choix aux divers stands parfaitement bien organisés sur place par les commerçants locaux.

En attendant le spectacle c'était l'heure des retrouvailles avec les clubs voisins ou de l'achat de souvenirs de la journée.

L'après-midi débuta par la présentation de 20 couples costumés les uns à la mode 1900, les autres s'attachant à faire revivre le folklore bourbonnais ou à évoquer certaines activités : le travail à la mine ou celui de la vigne. Tous les clubs avaient rivalisé d'habileté et le jury eut beaucoup de difficultés pour décerner les prix destinés à récompenser les efforts de recherche et de présentation.

Dans la catégorie « costumes folkloriques », le Donjon l'emporta devant le Veurdre et reçut la coupe offerte par la commune de BROÛT-VERNET.

Dans la catégorie « costumes 1900 », Monsieur DEVILLARD remettait la coupe offerte par la Fédération à Monsieur FERRANDON et à Madame JAMES représentant le club de BROÛT-VERNET qui ont soulevé l'enthousiasme par la recherche et la dignité de leur présentation. Le couple de Deux-Chaises s'est vu attribuer le second prix.

Le groupe folklorique d'Etroussat « Lou Cantarel » vint ensuite distraire toute l'assistance par des danses et des chants typiquement bourbonnais, terminant ainsi cette journée qui laissera à chacun le souvenir d'une parfaite réussite, grâce, pour bien sûr, au temps qui fût magnifique mais aussi à l'organisation prévue dans ses moindres détails.

Le succès de cette journée est dû à l'excellent travail d'une équipe regroupant à côté du bureau de la Fédération et de l'Equipe du Centre Social, le Club du 3ème âge, le corps des Sapeurs Pompiers, les commerçants et le personnel communal de Broût-Vernet. Tous méritent d'être félicités et remerciés et tout particulièrement Monsieur ROUS-SAT, Président du Club ainsi que Madame CHENAUD qui se sont dépensés sans compter pour le succès de cette journée.

STUDIO M. FORGET

Portraits Amateurs Appareil-photos
Cinéma muet et sonore Cadres et Albums
23, Grande Rue GANNAT Tél : (70)90 06 48

PERRIN FLEURS

Flours Naturelles - Cérémonies TOUT POUR LE FUNERAIRE
2, Rue du Général Rabusson 03800 GANNAT
Tél : 90 05 02 TELEFLEURS

CLIN

HABILLE BIEN

80, Grande Rue GANNAT Tél : 90 06 57

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT NIVELLEMENT

André STELLINI

Lotissement « La Chaume »
03110 BROÛT-VERNET Tél : 58 20 48

MAÇONNERIE CARRELAGE COUVERTURE

Jean Claude DILON

BROÛT - VERNET

Qualité + Prix

= Economie

Service

Un bon équipement + un bon gonfiage = Sécurité

Guy MARTIN

Tél : 90 02 25

36, Rue Croix des Rameaux

03800 GANNAT

REPAS DES ANCIENS

Le second repas des anciens offert par la Municipalité a eu lieu le 28 OCTOBRE 1978.

L'aménagement du marché couvert n'étant pas suffisamment avancé, ce déjeuner a été servi dans les locaux de la Colonie de CHELLES, gracieusement prêtés par la Ville de CHELLES.

Nos 105 convives ont apprécié le parc, les salles à manger, et le repas.

Comme l'an dernier, ils ont retrouvé les cuisinières, les femmes de conseils, les jeunes venus apporter leur concours au service et les musiciens.

Remercions Mme FERRIER, Cuisinière de la Colonie de CHELLES, qui connaissant les lieux, facilita le travail de tous.

Merci aux commerçants de la Commune et à M. PINOT Michel de VENDAT pour son décor floral.

P. BERTRAND

A VOTRE SERVICE

CYLCE PEUGEOT
MOTOS YAMAHA
MACHINES A COUDRE PFAFF

Service après vente

Stock complet de pièces détachées

6, Grande Rue 03800 GANNAT Tél : 90 01 30

Patrick BEAL

Agent Général « La Foncière »

TOUTES ASSURANCES

83, Grande Rue 03800 GANNAT

Tél : 90.11.30

BOULANGERIE - PATISSERIE

R. DESBORBES

Spécialités Bourbonnaises - Pâté aux pommes de terre
-Brioches aux pralines
-Petits fours
-Framboisiers
-Fraisiers

BROÛT - VERNET

03800 ESCUROLLES Tél : 58 20 85

VÊTEMENTS Robert FARINA

Hommes - Dames - Enfants

Spécialiste du vêtement de travail

Fourniture collectivité

Tél : 58 21 78

BROÛT-VERNET 03110 ESCUROLLES

*PARQUETS TRADITIONNELS ET MOSAÏQUE BOIS
MOQUETTE ET REVÊTEMENT*

Gabriel CAVINATO

PARQUETEUR

Lotissement de la Chaume BROÛT - VERNET

03110 ESCUROLLES Tél : 58 20 38

FOURNITURE POSE PONÇAGE VERNICIRE
VITRIFICATION CIRAGE A CHAUD

**CARROSSERIE
PEINTURE**

Hubert CHASSAING

ROUTE DE VICHY Tél 58 21 79

BROÛT-VERNET, 03110 Escurolles

CAFE DES SPORTS

Mme BERGER

CASSE - CROÛTE JEUX

Tél : 58 20 96 BROÛT - VERNET

Garage

TRIALOUP

Téléphone : 58 20 23
03110 BROÛT-VERNET

Agent



NOS SOCIETES

NOS ASSOCIATIONS

LE CENTRE SOCIAL RURAL

LE CENTRE SOCIAL RURAL

Ce n'est pas à proprement parler une Société Locale, car les activités et services du Centre s'étendent à 27 Communes des cantons de CHANTELLE, ESCUROLLES et GANNAT.

Et cependant, depuis sa création, en 1962, sur l'initiative de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE L'ALLIER, le Centre social est devenu un élément important de la vie de Broût-Vernet.

Un ou plusieurs représentants qualifiés de chacune des Communes siègent au Conseil d'Administration de l'Association qui a la charge de gérer le Centre Social et d'en orienter les activités.

L'«EQUIPE» qui l'anime était composée de trois personnes au départ - une Assistante Sociale, une Infirmière, une travailleuse familiale. Elle a grandi progressivement, avec les années et les besoins ressentis, regroupant actuellement onze travailleurs sociaux : deux assistants sociales, six infirmières, deux travailleuses familiales et une conseillère en économie familiale.

Le chemin parcouru depuis quinze ans a donc été considérable et l'existence du Centre nous est devenue si familière, que nous concevions difficilement pouvoir nous passer de ses services et de l'élan d'animation dont il est l'origine.

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président
VICE-Président

M. Pierre D'ALANÇON
M. Edmond MAUPOIL,
Conseiller général de Chantelle
M. Lucien BLANC
Maire d'Escurolles
M. Didier BURELLE,
Maire de Broût-Vernet
M. André REGERAT,
Maire de Target
Mme BARRAT
M. Jean JAMES
Mlle Marie-Thérèse BAZZO

Secrétaire
Trésorier
Responsable de l'Equipe du Centre

CHEMINEES

TENTURES MURALES

Roger PICARD

Artisan en son métier

Tél : 58 20 14 BROÛT - VERNET

B. LAURENT

« COMME AUTREFOIS »

Pâtisserie Confiserie Chocolaterie Glaces

*Ses spécialités - Le Nid d'Abeille
- Le Montluçonnais*

5, Grande Rue GANNAT Tél : 90 06 29

SOCIETE DE CHASSE

La Société a été fondée en 1913.

Le Bureau complété récemment par de nouveaux membres comprend :

Président
Secrétaire-Trésorier
Membres

Daniel GAYARD
Pierre VIVIER
Eugène BREGOUGNON
Noël VERNISSE
Rémy JAFFUEL
Jean-Claude POUZIER
Jean COHEN

Chaque année, quelques beaux coups de fusil sont réalisés grâce aux lachers de faisans sur les 450 ha de terrain inscrits sur le bail de la Société.

La Clique « L'AMICALE »

Héritière du long passé de deux Sociétés de Musique qui ont eu leurs heures de gloire, notre modeste « clique » se veut simplement prête aux services que l'on peut attendre d'elle.

Ils sont treize à la douzaine, ces tambours et clairons qui entraînent nos défilés, lors des fêtes patriotiques ou nationales et de la Sainte Barbe. Mais leur bonne volonté ne suffit pas à remplacer le nombre et ils accueilleraient volontiers de nouveaux musiciens!

Bureau de l'« Amicale » :

Président : M. Pierre D'ALANÇON
Vice-Président : M. Michel GOYET
Trésorier : M. Jean BARBIER
Chef de Clique : M. François GILBERT

ASSOCIATION des DONNEURS de SANG BENEVOLES Section de BROÛT-VERNET et sa REGION

Cette association compte actuellement 128 donateurs pour les 6 communes de BROÛT-VERNET, St-DIDIER, ESCUROLLES, ESPINASSE, St-PONT et VENDAT.

Les collectes organisées en 1978, par l'Association de Vichy ont recueilli :

35 flacons de sang en AVRIL

66 flacons de sang en JUILLET

98 flacons de sang en DECEMBRE

Grâce à un appel sensibilisant la population, 13 nouveaux donateurs se sont présentés à la dernière collecte.

Nous sommes tous à la merci d'un accident ou d'une maladie, nécessitant du sang pour nous ou notre famille, aussi faut-il que les habitants de BROÛT-VERNET se sentent concernés par ce grave problème et prépondent « PRESENT » aux prochaines journées du sang :

le 22 JUILLET, de 8 h 30 à 10 h 30
le 31 OCTOBRE 1979, de 17 h à 19 h

Bureau :
Président : M. LE Dr. GROLIER
Secrétaire : M. MARTIN Christian

Représentants des 6 communes :
Broût-Vernet : Mlle. JAMES, MM. LECREUX et REMUSON Didier
St-Didier : Mmes AURIAC et VILLARS
Escurolles : MM. DERANGEON et BRUN
Espinasse : Mlles. BATTIAT et MOUNIN
St-Pont : MM. DESGOUTTES et BEAUGHON
Vendat : Mmes. BELIN et BUSSET

M. BOURDON, démissionnaire, avait été responsable durant une quinzaine d'années.



GARAGE SAINT - BLAISE



Concessionnaire

Leyland

2, 4 et 6, rue de Lisbonne
03200 VICHY Tél : 98.63.71

Réparations - Dépannages toutes marques

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Viandes de 1er Choix

Henri GABRIEL

5, Rue Notre-Dame 03800 GANNAT Tél : 90 06 37

PRODUITS METALLURGIQUES

CHAUFFAGE - SANITAIRE

QUINCAILLERIE GENERALE

MAB METAL

Tél : 90 09 41 - 90 06 04 GANNAT

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

STELLINI Louis

Tél : 58 20 02 BROÛT - VERNET

NOS ASSOCIATIONS

COMBATTANTS : Ce groupe accueille « ceux de 14 » et les combattants de la seconde guerre mondiale. Le bureau est constitué comme suit :

Président : M. Henri BERTHIER
Vice-Président : M. Jean-Marie BUSSET
Représentante des Veuves : Mme LEFORT

M. Marcel BERTHIER

PRISONNIERS : Cette association des anciens prisonniers de guerres est forte de 40 membres qui se retrouvent autour de son Président :

M. CHALLETON

BUREAU :

Président : M. Emile CHALLETON
Vice-Président : M. Eugène BREGOUGNON
Secrétaire : M. Alfred BONNET
Trésorier : M. Jean BARBIER
Porte-Drapeau : M. Jean GILBERT

C.A.T.M. : La Section Locale des Anciens d'Afrique du Nord a été fondée en 197

BUREAU :

Président : M. Jean-Claude POUZIER
Vice-Président : M. Henri LECREUX
Secrétaire : M. Emile POILLIOT
Trésorier : M. Lucien MEUNIER
Information : M. Armand PONCET
Porte-Drapeau : M. Robert JOUAT

SOUVENIR FRANÇAIS : Association ayant pour mission l'entretien des tombes des morts pour la France dont les familles ont disparu ainsi que la perpétuation de leur mémoire.

COMITE LOCAL :

Président : M. Le Dr. VACHON Henri
Vice-Président : M. Le Dr. DESTEMBERG Jean-Daniel
Secrétaire-Trésorier : M. PERRIN Guy
Porte-Drapeau : M. VUILLE Henri

COMMISSION INFORMATION

L'Equipe de rédaction de Bulletin Municipal remercie à nouveau les Présidents de sociétés et associations de leur concours pour la rédaction des articles les concernant.

Nous donnons des nouvelles des Sociétés qui n'ont pu paraître dans le précédent numéro par manque de place.

Guy MARIDET

**CERCUEILS
ET
CONVOIS
FUNERAIRES**

SERVICE RAPIDE ET SOIGNE

Tél : 90 51 87 ESCUROLLES

GERMAIN Pierre

OPTICIEN

3, Rue du Général Rabusson 03800 GANNAT Tél : 90 05 94

MAÇONNERIE TOUS TRAVAUX

Jean Louis STELLINI

Lotissement de la Chaume BROÛT - VERNET
03110 ESCUROLLES Tél : 58 21 50

Ets VIAN et Cie

VINS EN GROS

Vins fins Champagnes Spiritueux Bières
03800 GANNAT Tél : 90 05 31

MOTOCULTEURS
TONDEUSES A GAZON
TRONÇONNEUSES
MICRO-TRACTEURS

BARDIN S.A.

Tél : 45-35-54

SERVICE APRES VENTE

BAYET 03500 St POURÇAIN/SIOULE

*RECUPERATION
DEMOLITION INDUSTRIELLE POUR RECYCLAGE*

ACHAT : Toutes ferailles et fontes; métaux: cuivre,
bronze, zinc, aluminium, zamac, inox 18-8, batteries
Tous lots pour papeterie : carton, kraft, listing,
cartes bull.

ROCHE FERNAND

BROÛT - VERNET Tél : 58 21 13

MODE ENFANTINE

Chaque jour sur votre marché
Bernard PINTRAND

Magasin Rue des Fossés à **GANNAT** (Ouvert à 15 h)

BOUCHERIE - CHARCUTERIE G. FLOUEST

Viande Label Extra

Rôtisserie Volailles Produits Surgelés Triperie
Tél : 58 21 47 BROÛT - VERNET

Ets HORTICOLE

Michel PINOT *PRODUCTEUR*

Plantes d'appartement
Plantes à massifs
Corbeilles de mariage
Couronnes mortuaires - Chrysanthèmes
Pépinières - Sapins de Noël

Vente au détail

Livraison à domicile

Marché de Vichy cases 7 et 8
Route de Vichy **03110 VENDAT**

AUTO - ECOLE

JACQUES DUPRE

22, Avenue Jean Jaurès 03800 GANNAT
PERMIS MOTO Tél : (70) 90 16 65

- Machines à coudre
 - Machines à tricoter
 - Electro-Ménager
 - Aspirateurs
- Mme MERLIN
124, Grande Rue
GANNAT - Tél : 90 05 29
Mercerie Patrohs Laines Welcomme Pernelle

BOUTIQUE SINGER

Après Vente assuré.



CREDIT Agricole

*Bureaux ouverts les jeudis toute la journée
Bientôt le samedi matin*

- PLACEMENTS SURS ET ATTRAYANTS
- PRETS ADAPTABLES A CHACUN DE VOUS
- VOYAGE-CONSEIL
- TOUS LES SERVICES DE LA BANQUE AVEC QUELQUE CHOSE EN PLUS...

N'hésitez pas à nous consulter

LA GARANTIE DE L'EBENISTE MEUBLENA

GODEFER

2, PLACE DE L'EGLISE
ET 59, GRANDE RUE

03800 GANNAT

Tél : 90 00 61

GARAGE LARCHET Michel

POUR VOS ACHATS :

- de Véhicules neufs et occasion
- de toutes pièces détachées
- d'accessoires - autos-radios
- dépannages - devis sur demande
- mécanique - carrosserie

UNE ADRESSE QUI
DÉPANNE DU LUNDI
AU SAMEDI

Place du Champ de Foire 03800 GANNAT



DROGUERIE CADEAUX MENAGERS
« MA P'TITE BOUTIQUE »

Mme DUDIN

Tél : 58 20 58 BROÛT - VERNET

JOUETS PAPETERIE TABAC

Mme DAVID

BROÛT - VERNET Tél : 58 20 35